

COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS MARS 2024

Les sujets essentiels du mois

Aide-mémoire 2024-2025... Parce que chaque geste compte!

L'aide-mémoire de collecte 2024-2025 de la RIDT arrive bientôt! Surveillez votre boîte postale, il vous sera livré dans la dernière semaine de mars.

Mis à jour chaque année, il se veut l'outil parfait pour connaître le fonctionnement des collectes, l'horaire des écocentres, les congés fériés et ceux qui occasionnent des changements aux collectes, de même que des informations essentielles pour la collecte annuelle des encombrants.

Pratique, il reste à portée de la main à longueur d'année en se collant facilement au frigo grâce à ses aimants.

Et, parce que chaque geste compte, avant de le coller au frigo, prenez le temps de consulter ses pages intérieures. Elles contiennent une foule d'information sur comment faire le bon tri pour réduire l'enfouissement... ce qui vous permettra d'être encore plus un citoyen/citoyenne écoresponsable.

Des exemplaires de l'aide-mémoire 2024-2025 seront aussi disponibles dans les bureaux municipaux et les écocentres pour ceux qui ne l'auraient pas reçu ou qui en voudraient un exemplaire additionnel.

À quand remonte votre dernière visite dans un écocentre ?

Au Témiscouata, c'est en 2008 qu'ont été créés les 4 écocentres. Ils ont été installés à des endroits stratégiques afin de faciliter la proximité et l'accessibilité aux citoyens.

C'est ainsi qu'on retrouve un écocentre à Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano). On se souviendra que les objectifs principaux d'un écocentre sont :

- Offrir un service de proximité aux citoyens et entreprises
- Réduire au maximum l'enfouissement des déchets
- Valoriser le maximum de matériaux qui ont été triés
- Mettre fin aux dépôts sauvages sur le territoire

Avec plus de 34 000 utilisateurs en 2023, les écocentres du Témiscouata toujours aussi populaires et faciles d'accès. Il s'agit d'un service disponible toute l'année et gratuit pour les citoyens.

L'horaire estival des écocentres cette année débutera le 15 avril prochain.

Lors de votre prochaine visite printanière, vous serez à même de constater la nouvelle signalisation car vos écocentres se refont une beauté, toujours dans le but de faciliter leur utilisation.

Avec plus de 25 types de matières acceptées dans les écocentres, il est facile de ne plus mettre n'importe quoi dans vos poubelles. Voici une liste non exhaustive des articles qui nécessitent une visite à l'écocentre.

- √ résidus verts, branches, feuilles mortes, déchaumage
- ✓ résidus domestiques dangereux : peintures, teintures, vernis, huiles, aérosols
- ✓ matériaux de construction : bois, porte, fenêtre, gypse, bardeau d'asphalte, céramique...
- ✓ agrégats : béton, brique, pierre, déblais d'excavation, terre, gravier...
- ✓ matériel électronique : téléviseur, radio, console de jeu...
- ✓ matériel informatique : ordinateur, écran, imprimante, portable...
- ✓ encombrants : électroménager, ameublement, appareils frigorifiques
- ✓ pneus, vieux métaux et bien d'autres ...

MERCI de disposer de ces matières de manière responsable en utilisant les écocentres.

Consultation publique sur le Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) 2024-2031

La RIDT et la MRC de Témiscouata visent à réduire la quantité de matières résiduelles enfouies au lieu d'enfouissement technique régional au cours des sept prochaines années.

En adoptant le projet de PGMR 2024-2031 le 12 février dernier, la MRC de Témiscouata compte faire passer d'ici 2027 de 525 à 450 kg/hab/an la quantité globale de matières éliminées dans la région.

Un effort particulier sera demandé aux Industries, Commerces et Institutions car leur taux moyen de récupération est moins élevé. Comme pour le reste de la population, un accompagnement sera disponible et les règles d'utilisation des services seront revues pour favoriser le tri et éviter l'enfouissement.

Afin de concourir à l'atteinte des objectifs visés dans son PGMR, la MRC de Témiscouata a ciblé 4 orientations stratégiques et 21 mesures différentes afin de limiter au maximum les quantités de déchets enfouis.

- ✓ Informer et sensibiliser l'ensemble des utilisateurs afin d'assurer leur mobilisation pour une gestion durable et responsable des matières résiduelles
- ✓ Poursuivre la concertation, la mise en place de services et l'uniformisation des moyens, tout en favorisant le principe des 3RV-E et de l'économie circulaire
- ✓ Effectuer le suivi et l'optimisation des services grâce à l'acquisition de données et de connaissances afin de prioriser les actions et maximiser les retombées économiques et sociales
- ✓ Mettre en œuvre des moyens réglementaires et financiers auprès de l'ensemble des générateurs pour assurer un tri et une qualité adéquate des matières en vue d'assurer leur recyclage ou leur valorisation.

Une consultation publique aura lieu le 22 avril prochain en soirée à la MRC de Témiscouata en présentiel et visioconférence. Pour consulter le détail des actions prévues, pour donner votre avis ou pour soumettre des idées, consultez toutes les informations sur le site ridt.ca. https://ridt.ca/la-ridt/pgmr-2024-2031

N'hésitez pas à contacter M. Maxime Groleau, directeur général de la RIDT au 418-853-2220, poste 2 ou mgroleau@ridt.ca

Pour aller plus loin, les sujetscomplémentaires

Du nouveau pour les écoles et les enfants

Le site Web de la RIDT s'est enrichi d'une section « Espace éducatif ».

Celle-ci s'adresse au monde de l'éducation en proposant aux enseignantes et enseignants des écoles primaires de la région différentes animations scolaires pour leurs élèves.

La RIDT offre ainsi l'opportunité de participer gratuitement à des activités captivantes qui sensibiliseront et outilleront les élèves à bien gérer leurs déchets grâce à son agente de sensibilisation, Rosalie Morin-Nadeau, qui pourra se déplacer dans les écoles jusqu'à la fin avril, pour cette année scolaire.

Au final, l'offre de service présentera 12 projets d'animation scolaires. Les 4 premiers sont déjà disponibles pour l'année scolaire 2023-2024. Il s'agit de :

- Mets du respect dans ton bac!
- o D'où viens-tu?
- o Emballage cadeau écolo
- D'où viennent-ils les textiles ?

Les autres activités suivront pour les années scolaires à venir

- Décomposeurs à la rescousse!
- Économie d'eau potable
- Le compost : Magie ou science ?
- o Le cycle de vie des objets

- o Les 5 R
- Les champions du tri
- o Le lieu d'enfouissement technique
- Nos déchets dans la nature

Les enfants sont les citoyens adultes de demain. Les animations sont donc conçues pour les rejoindre directement et les outiller à participer pleinement à la saine gestion des matières résiduelles.

Le personnel enseignant est invité dès à présent à consulter les fiches descriptives des animations scolaires https://ridt.ca/trucs-et-astuces/espace educatif/

La RIDT est fiers de pouvoir collaborer avec le monde de l'enseignement pour offrir une expérience éducative enrichissante aux élèves.

Les 3RV, ça mange quoi en hiver?

L'expression « 3RV » est une abréviation des mots suivants : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. C'est une façon de prioriser nos actions pour gérer nos matières résiduelles de façon positive.

Les matières résiduelles doivent être bien gérées, car lorsqu'elles sont jetées n'importe où, elles causent des dommages à l'environnement en plus de contaminer les sols, l'air et les eaux.

La réduction à la source

Réduire à la source permet d'utiliser moins de ressources et de générer moins de déchets.

Il y a plusieurs moyens pour y arriver, mais la clé c'est de refuser les produits jetables dont les plastiques à usage unique, d'éviter d'acheter des produits dont on n'a pas besoin et d'opter pour des choix qui ont le moins d'emballage possible comme l'achat en vrac!

Acheter moins est aussi une excellente solution. Cela permet d'économiser et de diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, comme le gaspillage des ressources naturelles et l'émission de gaz à effet de serre (GES). Donc avant d'acheter, on doit toujours se demander: En ai-je vraiment besoin ? Souvenez-vous que le déchet qui pollue le moins, est celui qu'on ne produit pas.

Le réemploi

Réutiliser un produit de nombreuses fois, en le modifiant peu ou pas du tout, c'est faire du réemploi.

Utiliser des produits réutilisables comme des sacs à collation en tissu, des ustensiles comme ceux utilisés à la maison, des contenants lavables et réutilisables ou encore une gourde réutilisable plutôt qu'une bouteille jetable sont d'excellents gestes écoresponsables qui permettent le réemploi.

Acheter usagé ou « passer au suivant » un vêtement ou un objet en bon état qu'on n'utilises plus, c'est aussi ça faire du réemploi. Ça prolonge la vie utile d'un bien, et ça ne produit aucun déchet! C'est ce qu'on appelle... l'économie circulaire.

Le recyclage

Acheter recyclé, c'est contribuer à protéger l'environnement de 2 façons : ça permet de préserver les ressources naturelles grâce à l'utilisation de matières secondaires (au lieu de matières premières) et ça permet de réduire la production de gaz à effet de serre (GES).

Lorsque l'on récupère des déchets, qu'on les transforme et qu'on les réintroduit dans le cycle de production pour fabriquer des nouveaux produits, on fait du recyclage.

On peut par exemple utiliser du papier journal recyclé pour fabriquer d'autre papier journal, ou encore des bouteilles de plastique recyclées pour fabriquer un manteau en fibre polaire.

Acheter recyclé, c'est aussi une bonne manière de devenir un citoyen écoresponsable. Cela encourage les entreprises à offrir des produits qui respectent l'environnement.

La valorisation

Si on doit disposer d'une matière qui ne peut être réutilisée ou recyclée, on peut essayer de la valoriser.

C'est le cas quand on fait du compostage pour avoir de l'engrais ou lorsque utilise du bois pour faire de l'énergie par exemple.

<u>Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations</u> ou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT











